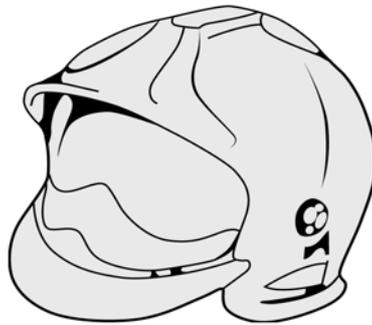


# RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

## DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS D'EURE ET LOIR

(Article R 1424-17 du code général des collectivités territoriales)



**N° 2006-2**

ANNEE 2006

Edition du 7 février 2006

7, rue Vincent Chevard – 28000 CHARTRES  
Tél : 02 37 91 88 88 – Fax : 02 37 34 21 47

## **SOMMAIRE DU RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS N° 2006-2**

*Les annexes mentionnées dans les extraits de délibérations sont consultables  
à la direction de service départemental d'incendie et de secours d'Eure et Loir*

2006 – 011 - Approbation de procès-verbal .....	3
2006 – 012 – FAI 2006.....	4

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS**  
**DU BUREAU DU SERVICE DEPARTEMENTAL**  
**D'INCENDIE ET DE SECOURS D'EURE ET LOIR**

**Réunion du 3 février 2006**

*OBJET*

**2006 – 011 - Approbation de procès-verbal**

Le bureau du service départemental d'incendie et de secours, régulièrement convoqué, s'est réuni le 3 février 2006, au SDIS, 7 rue Vincent Chevard à CHARTRES, sous la présidence de M. Claude FAVRAT, président du conseil d'administration.

Etaient présents avec voix délibérative :  
Mme BILLARAND-DAUPHIN,  
M. JAULNEAU.

Absents, excusés :  
Mrs de MONTGOLFIER et SIRDEY.

--ooOoo--

Le bureau, à l'unanimité, approuve le procès-verbal de la séance du bureau du 20 janvier 2006.

Le président  
du conseil d'administration

Claude FAVRAT

La présente délibération, publiée dans le recueil n° 2006.2 du : 7 février 2006  
transmise au contrôle de la légalité le : 6 février 2006  
est exécutoire à la date du : 7 février 2006

Pour le président,  
le directeur

Colonel Didier Paris

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS**  
**DU BUREAU DU SERVICE DEPARTEMENTAL**  
**D'INCENDIE ET DE SECOURS D'EURE ET LOIR**

**Réunion du 3 février 2006**

*OBJET*

**2006 – 012 – FAI 2006**

Le bureau du service départemental d'incendie et de secours, régulièrement convoqué, s'est réuni le 3 février 2006, au SDIS, 7 rue Vincent Chevard à CHARTRES, sous la présidence de M. Claude FAVRAT, président du conseil d'administration.

Etaient présents avec voix délibérative :  
Mme BILLARAND-DAUPHIN,  
M. JAULNEAU.

Absents, excusés :  
Mrs de MONTGOLFIER et SIRDEY.

--ooOoo--

Le bureau, à l'unanimité, approuve les projets d'investissement et les plans de financement prévisionnels des opérations figurant sur le tableau joint en annexe relatifs au fonds d'aide à l'investissement du SDIS au titre de l'année 2006.

Le président  
du conseil d'administration

Claude FAVRAT

La présente délibération, publiée dans le recueil n° 2006.2 du : 7 février 2006  
transmise au contrôle de la légalité le : 6 février 2006  
est exécutoire à la date du : 7 février 2006

Pour le président,  
le directeur

Colonel Didier Paris